



2FOPEN-94

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 NOVEMBRE 2021.

9 licencié(e)s présent(e)s : Maitée CARIOU, Alain DAVID, Jean-Louis DUBOURDIEU, Françoise DOUEK, Patrick POUVIL, Annie et Yves RIGAL, Bernadette ROSIO et Joël SORNETTE.

27 licenciés représentés par pouvoir.

A noter que 6 pouvoirs ont été invalidés (limitation à 3 pouvoirs par personne ou absence du mandataire).

Secrétaire de séance : Alain DAVID, par délégation de pouvoir de Yves RIGAL qui ne peut assister à toute la réunion pour cause de compétition.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2019
- rapports d'activité des sections.
- rapport moral du président et rapport d'activités du Comité départemental, vote.
- rapport de la vérificatrice aux comptes.
- rapport financier et vote.
- élection partielle au comité directeur départemental.
- orientation de l'action du Comité départemental pour 2021-2022 et vote du budget prévisionnel.
- questions diverses.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 9 h 10 par Joël SORNETTE, président.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2020 :

Ce procès-verbal a été largement diffusé dès sa rédaction. Aucun commentaire n'a été émis.

Vote sur l'approbation du procès-verbal : il est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités de nos sections :

La parole est donnée successivement à chaque référent de section ou à un autre de ses membres désigné à cet effet ; à défaut un compte rendu a été transmis au président qui en a assuré la lecture.

Danse traditionnelle :

Référent : Josiane Hagoulon (groupe du mardi), excusée, et Bernadette Rosio (groupe du mercredi), présente qui rapporte ce qui suit :

Saison 2020-2021 : Aucune activité en raison des restrictions sanitaires.

Saison 2021-2022 : L'activité a repris les mardi 28 et mercredi 29 septembre 2021, dix séances ont eu lieu à ce jour. 7 personnes participent actuellement aux séances du mardi et 7 à celles du mercredi, 4 autres comptent y revenir plus tard dans l'année.

Tous les participants souhaitent continuer en espérant augmenter leur nombre. Il faudrait pour cela trouver un moyen de faire de la publicité, par exemple en créant un site ou une vidéo ... ?

A noter : pour élargir leurs compétences, deux animatrices vont effectuer un stage de danses la semaine prochaine.

Méthode Feldenkrais :

Référent : Claudine PICARDA, excusée, et Annie RIGAL, présente, qui rapporte ce qui suit :

L'activité FELD 2020/2021 s'est déroulée en visio. Les séances d'environ 2 heures avaient lieu tous les 15 jours, les mardis. Nous étions 15.

Pour nous revoir au moins une fois dans l'année et se souhaiter de bonnes vacances, nous nous sommes retrouvées au restaurant fin Juin.

Quant à la nouvelle saison 2021/2022, la reprise a eu lieu le premier mardi d'octobre 2021.

La durée des séances sera dorénavant d'1H15, toutes les semaines, tous les mardis. Cette nouvelle durée d'1H15, en visio, est préférée par toutes les participantes par rapport aux séances de 2H.

Cette année, nous ne sommes que 13 pour l'instant et serions ravies d'accueillir de nouvelles adhésions, et pour information, la 1ère séance est gratuite.

Comme depuis plusieurs années, ces séances sont assurées par Claire BERTHELIN.

Joël SORNETTE ajoute que l'AFDCCS qui s'occupait du salaire de l'animatrice est en cessation de paiement et qu'il a fallu trouver d'urgence une autre solution auprès de *Profession-Sport*, ce qui risque de nous occasionner plus de frais que prévu. Par ailleurs, l'animatrice a émis son intention de prendre sa retraite en fin de saison.

Golf :

Référent : Patrick POUVIL et Françoise DOUEK, présents qui rapportent ce qui suit :

La section golf comportait 25 adhérents pour la saison 2020-2021, en baisse de 8 licences par rapport à l'année précédente, pour de multiples raisons :

- la décision de partir en province,
- la création du cd 91 avec le départ de 4 licenciés,
- tout simplement l'envie de changement.

Compte tenu des périodes de confinement, nous n'avons pas pu tenir le planning habituel des sorties. En conséquence, ce sont des sorties ponctuelles que nous avons proposées à la reprise des activités courant mai.

Pour les compétitions, c'est le même constat. Celles-ci ayant repris tardivement, nous avons participé principalement aux compétitions organisées par le cd 94 de la FFgolf, soit 2 compétitions séniors avec une 2ème place pour les joueurs 2FOPEN.

En ce qui concerne le golf-entreprise, nous avons décidé de ne pas reconduire notre adhésion pour la nouvelle saison. En effet, il est actuellement impossible de remonter une équipe pérenne en Promotion. Il est important de noter que la mise en place de la nouvelle ligue a changé pas mal la donne, en particulier pour le Trophée 36+ où le côté convivial et sympathique qui animait cette compétition a disparu. Nous ferons en conséquence notre demande de radiation auprès de la FFG.

Malgré les difficultés, nous avons pu maintenir les entraînements au Parc du Tremblay et à la Marsaudière. A ce jour, ce sont les seuls sites où nous avons des conditions tarifaires intéressantes.

Il ne faut pas oublier les stages organisés et le voyage en Dordogne avec une participation de 9 joueurs.

Perspectives saison 2021-2022 :

Pour cette saison, nous avons actuellement 19 licenciés, c'est encore une perte de 5 adhérents. Certains sont blessés et reprendront leur licence plus tard, d'autres ont considéré que le coût de la licence 2FOPEN était trop élevé au regard des contreparties (pour exemple le tarif des green fees).

Pour le moment et compte tenu de la situation sanitaire, nous avons décidé de ne pas proposer un calendrier de sorties hebdomadaire. En attendant, nous proposerons des sorties ponctuelles afin de maintenir le lien avec tous les adhérents.

Pour la saison 2021-2022, les entraînements au Tremblay, à la Marsaudière voire à Lésigny reprennent avec Michelle et Patrick. Il est prévu en particulier un entraînement tous les dimanches matin avec un seul thème, le petit jeu.

Une proposition de stage à thème sera faite tous les deux mois, il faut être un minimum de 6 pour la faisabilité. Selon la demande, des sessions de cours seront également organisées pour les différents niveaux.

Les projets sont multiples :

- avec l'ASPTT et d'autres nous organisons les « hivernales de Pich and Putt ». Pour cela, chaque joueur intéressé devra prendre son adhésion de 12 euros auprès de la Fippa (fédération de P & P),
- deux week-ends sont envisagés, ils pourraient se tenir sur les golfs de Vaugouard et Reims,
- nous allons également proposer un voyage (lieu à définir : Pays de Galles, Espagne etc.) courant septembre ou octobre.

Pour finir, notre réunion de section aura lieu le 5 décembre 2021 à la Marsaudière.

Gym Séniors :

Référent : Jean-Jacques CARSAULT, excusé, qui a transmis ce qui suit

Professeur : Danielle Lacarrière.

L'activité accueillait habituellement 25 Inscrits (24 plus la professeure Danielle Lacarrière) le jeudi matin de 9h30 à 11h.

Il régnait les années précédentes une excellente ambiance, le confinement est venu, hélas, casser la dynamique du groupe.

Nous avons tenté de redémarrer la section en effectif réduit en novembre 2020, mais les contraintes sanitaires applicables en intérieur ne nous ont pas permis de reprendre l'activité. Pour la gymnastique, l'année 2020/21 aura été une année blanche.

Nous avons repris le 7 octobre 2021, avec une perte de 10 personnes. Le groupe est constitué maintenant de 15 vaillants gymnastes heureux de reprendre.

Marche Nordique

Référent : Eric REY et Danielle LACARRIÈRE, excusés qui ont transmis ce qui suit :

La marche nordique est toujours encadrée par Lucas FINET, moniteur diplômé du club ACP-Joinville.

Cette activité a connu une baisse des effectifs :

2018-2019 : 62 inscrits.

2019-2020 : 53 inscrits.

2020-2021 : 37 inscrits. (COVID 19)

2021-2022 : 48 inscrits.

Nous recommandons l'activité avec toujours un groupe le mardi matin et seulement un groupe le vendredi matin (au lieu de deux en 2019-2020).

En moyenne, la séance du vendredi de 9h30 à 11h00 est fréquentée par 20 à 25 participants et celle du mardi par 12 à 15 participants.

Lors de ce confinement et des restrictions sanitaires, Lucas a été rémunéré par son club (ACJ Joinville) grâce à la prise en charge gouvernementale.

Lucas et nous allons faire le point à la Toussaint pour voir si une deuxième séance le vendredi matin est nécessaire car nous souhaitons limiter l'effectif à 25 personnes par séance. (exceptionnellement 28 participants le 15/10).

Tous les participants ont retrouvé le chemin de la marche nordique avec un grand plaisir.

Qi-Gong :

Le président a tenté deux fois en 2020-2021 et une fois en 2021-2022 de relancer la section qi gong ; il y a dépensé du temps et de l'énergie, sans succès. L'activité de la section est suspendue sine die.

Tennis :

Référent : Annie et Yves RIGAL, présents qui rapportent ce qui suit :

La section tennis 2FOPEN jumelée avec le Tennis Club Créteil Mont Mesly devait disputer comme chaque saison les diverses compétitions Tennis Entreprise. Ces rencontres qui se déroulaient pour la plupart au Comité de Tennis du Val-de-Marne situé près du stade Duvauchelle ont été annulées avec la pandémie du COVID.

Pour essayer de compenser cette suppression des compétitions, des entraînements et des rencontres amicales ont été organisés sur deux courts extérieurs du parc départemental de Choisy-le-Roi.

La saison 2021/2022 reprend le 13 Novembre avec le Championnat régulier puis un peu plus tard les coupes de France Hommes, Dames et mixtes. Pour pouvoir prendre part à ces diverses compétitions et adhérer à la 2FOPEN, les joueurs doivent être licenciés à un club appartenant à la FFT et être munis cette année du pass sanitaire.

Yoga :

Référent : Danièle Beauquier, excusée, qui a transmis ce qui suit :

L'activité Yoga a pu se maintenir cette année 2020-21 mais avec un effectif réduit de moitié. Grâce à la disponibilité de Ghislaine et à son adaptabilité, il a été mis en place un cours (au lieu de deux habituellement) en visio par Zoom le lundi matin de 9h30 à 11h avec 8 participants.

Les raisons de non participation au cours étaient variées : manque de place, mauvaise connexion internet, entre autres. Il y a eu parfois des difficultés de connexion pour quelques-uns, mais dans l'ensemble, cette expérience a été très satisfaisante pour les participants. Cela a permis de ne pas interrompre cette activité, qui est essentielle pour nous.

L'activité reprend cette année en présentiel avec 13 personnes à ce jour.

Le rapport d'activités des sections n'est pas soumis à vote.

Rapport moral du président :

Le président prend la parole :

« L'an dernier, lors de l'assemblée générale, nous étions fort inquiets pour la saison 2020-2021 qui commençait très mal. Nos craintes étaient fondées : l'épidémie s'est installée dans la durée avec son lot de confinements et de protocoles sanitaires trop contraignants et la MGEN n'a pas levé son interdiction d'activités en intérieur dans son Club Santé Séniors.

« Toutefois, nos licenciés et leurs référents ont fait preuve de solidarité, de résilience, d'opiniâtreté et inventivité pour maintenir ou recommencer dès que possible les activités. Certains ont appris à travailler en visioconférence, ce qui semblait a priori impossible, d'autres ont su tirer parti au mieux du peu de liberté accordé en inventant le concept de chapelet de petits groupes, le tennis a loué un court couvert pour des tournois amicaux. Dans d'autres sections hélas, cela n'a pas pu se mettre en place.

« Mais l'impact sur la vie du comité a été violent ; nous avons perdu près de la moitié de nos effectifs et une de nos sections. Le défi de l'année qui vient va être de tenter de ramener chez nous celles et ceux qui n'ont pas pu ou pas osé être des nôtres cette année et ce combat-là est loin d'être gagné d'avance. Plus dur encore celui à mener pour assurer le renouvellement des générations.

« Je vous remercie de votre présence et nous allons ensemble tenter de trouver les pistes nécessaires à la réussite de ces deux objectifs. »

Rapport d'activités du comité :

Les licences :

En fin de saison, nous comptons 102 licenciés contre 185 l'an dernier soit une baisse de 45%

Nous pouvons répartir ces licences par sexe, 66 femmes et 36 hommes (65 % et 35%), par type de licences 60 via le Club MGEN et 42 au tarif normal (59% et 41%), par tranches d'âge, 7 de moins de 50 ans, 36 de 50 à 70 ans et 59 de plus de 70ans (6%, 35% et 49%). Les proportions sont restées assez stables.

L'effectif des ateliers :

	Danse	Feldenkrais	Golf	Gymnastique	Nordique	Qi Gong	Tennis	Yoga
nombre de groupes	2	1	---	1	2 ou 3	1	---	2
effectif 18-19	23	21	47	22	62	18	21	17
effectif 19-20	22	17	37	25	57	15	22	19
effectif 20-21	0	13	24	0	40	0	9	11
effectif provisoire 21-22	12	13	18	14	43	0	10	13

Séjours et sorties :

Il n'y a pas eu de séjour organisé par le comité départemental et le séjour fédéral à Longefoy, qui nous est administrativement rattaché, a été annulé.

Subventions :

Nous avons déposé une demande sur des fonds propres du département, destinés à la relance des associations, mais elle nous a été refusée car nous ne cadrions pas avec les priorités du Val-de-Marne.

Demande de salle à la ville de Créteil

Développement :

Bien évidemment, aucune action de développement n'a pu être entreprise en 2021-2021.

Partenariats :

- convention avec la MGEN 94 pour la gestion des activités physiques du Club Santé Séniors ; à noter qu'elle nous met à disposition gracieuse les locaux du Club pour la tenue de notre assemblée générale,

- affiliation au Comité Départemental Olympique et Sportif qui nous a permis par le passé d'obtenir des subventions et nous fournit régulièrement des informations ou propositions de réunions à thème,

- avec l'Ecole d'Ostéopathie de Champs sur Marne,

- avec le magasin Intersports de Bonneuil, une convention avec période d'essai d'un an n'a pas été signée par nous pour des raisons évidentes, nous relancer le projet dès que ce sera pertinent.

- et, bien évidemment, nous relayons les annonces des propositions de stages et de voyages de la fédération et son bulletin d'information est envoyé directement aux licenciés.

Ces deux rapports (moral et d'activité) sont soumis au vote de l'assemblée et sont approuvés à l'unanimité.

Rapport des vérificatrices des comptes :

A la suite de son élection au comité directeur départemental en tant que référente de la section yoga, Danièle BEAUQUIER a logiquement préféré renoncer à son statut de vérificatrice aux comptes ; le contexte ne se prêtant pas à

la recherche d'un(e) licencié(e) pour lui succéder, seule Maitée CARIOU a procédé au contrôle des comptes de la saison 2020-2021. Voici son rapport :

« Rapport sur la vérification des comptes de la 2FOPEN pour l'année 2020-2021 :
« Le Président m'a invitée à étudier avec lui les documents comptables établis en coopération avec la trésorière.
« Nous avons vérifié :
- la continuité entre les exercices 2019-2020 et 2020-2021,
- la cohérence entre les trois documents essentiels (compte de résultat par section, compte de résultat global et bilan comptable) en début et fin d'exercice, cohérence entre eux mais aussi avec les relevés bancaires des deux comptes courants et du livret A.
« Section par section, toutes les explications nécessaires m'ont été fournies pour comprendre leur trésorerie et tous les justificatifs comptables que j'ai souhaité consulter m'ont été présentés.
« Une divergence de 22,00 € a été détectée entre deux documents et n'a pu être résolue lors de l'entrevue. Quelques heures plus tard, la source de l'erreur a été localisée et m'a été expliquée.
« En conclusion, la gestion de l'association m'apparaît saine, rigoureuse et totalement transparente.
« Tous nos remerciements à Joël Sornette pour la grande qualité de son travail et pour son engagement continu au sein de la 2FOPEN. »

Le Président, pour sa part, rend grâce à Maitée CARIOU pour son investissement dans cette mission de confiance.

Rapport financier :

La trésorière présente le rapport financier, avec les mêmes options de présentation que l'an dernier, et le président le commente :

« L'impact terrible de l'épidémie sur le nombre de licenciés aurait pu faire craindre à une catastrophe financière mais il n'en est rien. Expliquons ce paradoxe point par point.

« Pour les licences 2FOPEN, nous ne faisons que les transmettre à la fédération et c'est elle qui aurait pu en souffrir, s'il n'y avait pas eu les aides gouvernementales. De notre côté seules les rétrocessions seront impactées mais sur la saison 2021-2022 ; en 2020-2021, nous avons touché celles de 2019-2020.

« Pour les licences FFgolf, c'est le même principe mais sans décalage annuel donc certes un impact, mais minime.

« Il y a eu moins de cotisations de licenciés à leurs sections mais aussi moins de prestations à payer car chaque section vise à un équilibre entre recettes et dépenses. En réalité, il n'a pas été totalement possible de réaliser cet équilibre ; un mécanisme de solidarité avait été mis en place par la dernière assemblée générale. Toutefois le déficit à combler, toutes sections confondues, fut suffisamment faible (467 € et quelques centimes) pour ne pas activer ce mécanisme et le remplacer par un prélèvement sur les fonds du comité « hors sections ».

« Côté ressources, nous avons aussi perdu les frais de gestion du séjour fédéral de ski à Longefoy, annulé bien sûr, mais d'un montant modéré mais ni les aides fédérales aux compétitions ni l'affiliation de la MGEN 94, en décalage d'une année comme les rétrocessions. Côté charges, nous avons supporté bien moins de frais de compétition, bien sûr.

« Pour la section golf qui achète des produits de façon groupée et les revend ou les offre, certes les montants des achats et ventes se sont effondrés mais la différence n'a guère évolué.

« Les autres points du compte de résultat sont comparables à ceux années précédentes.

« Le bilan est négatif de 204,76 €, soit un peu plus de 1% du montant des dépenses (16.796 € et quelques centimes) ; il n'est donc pas significatif et nous pouvons considérer que nous avons terminé l'année à l'équilibre.

« Quant au fonds associatif qui a donc diminué de ces 204,76 € non significatifs, il s'élève à 16.263,05 €, ce qui équivaut à une année de recettes (ou de dépenses), c'est plus que confortable et rassurant à l'abord d'une année qui s'annonce difficile. »

Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Les divers documents de ce rapport sont annexés à ce procès-verbal.

Elections partielles du comité directeur :

Thérèse DE MUER a souhaité quitter ses fonctions de référente du groupe de danse du mercredi et, en conséquence, a démissionné du comité directeur ; Bernadette ROSIO a accepté de devenir référente de ce groupe et le comité directeur l'a cooptée à titre provisoire en son sein.

Josiane HAGOULON, à la suite de la suspension de la section danse en 2020-2021, n'avait pas repris sa licence, s'excluant de fait du comité directeur. Le comité directeur l'a cooptée à titre provisoire pour la réintégrer en son sein en tant que référente du groupe de danse du mardi.

Il est donc proposé à l'assemblée générale de les élire toutes deux au comité directeur.

Leurs candidatures sont mises aux voix successivement et elles sont toutes deux élues à l'unanimité.

Par ailleurs, le président propose, pour succéder à Danièle BEAUQUIER comme vérificatrice, de demander à Anne-Marie PONCHE du comité directeur sans être référente de section d'accepter ce rôle qu'elle pourra tenir sans conflit d'intérêt.

L'assemblée générale en approuve le principe.

Orientation de l'action du Comité Départemental :

Nos deux objectifs restent de lutter contre l'érosion de nos effectifs, en trouvant les moyens de retenir nos actuels licenciés et d'en trouver d'autres pour assurer le renouvellement des générations. Nous cherchons des idées depuis des années déjà sans grand succès. Nous avons contre nous la disparition de l'esprit de corps dans le monde enseignant, la montée en puissance du sport à la demande sur internet et aussi celle de l'offre des communes, le développement du consumérisme, l'impossibilité de nous faire connaître par le biais du Ministère de l'Éducation Nationale.

Devant tant de difficultés, nous pourrions cesser le combat mais nous le refusons.

Les pistes que nous pouvons mettre en œuvre sont :

- une révision de notre site pour y apporter une vision dynamique de nos sections (photos, petites vidéos, récits personnels etc.), site dont la gestion serait plus collégiale (arborescence, technique, administration), dont on augmenterait la visibilité par référencement, et l'on inciterait nos licenciés à une consultation plus régulière.

- proposer à nos licenciés de venir voir ce qui se passe dans les autres sections que la sienne, par exemple par une séance d'essai gratuite

- organiser aux beaux jours une journée d'activités au parc interdépartemental de Choisy, en salle et en plein air en parallèle de façon ostensible pour attirer du monde. La date du samedi 14 mai est pressentie.

- profiter que le nouveau président de la section MGEN est un ancien de la CASDEN pour réactiver le réseau de correspondants locaux de ce partenaire de la 2FOPEN.

- nous rapprocher d'autres associations ou organismes locaux pour avoir accès à d'autres disciplines sportives (badminton, Tai-Chi, Pilates, etc.).

- tenter d'approcher les associations de professeurs de sport.

- demander à la fédération d'organiser à nouveau des rencontres interdépartementales afin de mutualiser les expériences des comités.

Nous nous proposons de chercher, chacun de son côté, des idées plus précises et de réunir régulièrement en visioconférence les membres du comité directeur et tous les licenciés qui voudraient nous aider. La première est prévue le samedi 11 décembre au matin.

Elaboration du budget prévisionnel :

Cette année, il sera particulièrement difficile d'établir un budget prévisionnel, car personne ne peut dire à quel niveau remontera le nombre de licences. Toutefois, pour les mêmes raisons qui ont permis au compte de résultat 2020-2021 d'être à l'équilibre, celui de 2021-2022 peut être présenté à l'équilibre quelle que soit l'hypothèse de travail.

En accord avec la trésorière, le président a proposé au comité directeur un juste milieu entre un pessimisme noir (l'effectif ne remonte pas) et un optimisme béat (nous retrouvons l'effectif d'avant la crise) ; le nombre de licenciés, le total des cotisations aux sections, le total du montant des prestations versées aux intervenants, le volume des achats et ventes liées au stock de la section golf etc. sont, en gros, la moyenne entre les valeurs 2019-2020 et 2020-2021. Quelques montants sont déjà connus et ont été intégrés au budget. Il a été tenu compte du désir de la section golf de ne plus s'affilier à la FFgolf et, par conséquent de ne plus pratiquer de compétition. Le comité directeur propose donc ce projet à l'assemblée générale qui est habilitée à l'amender.

Cette orientation et ce budget sont soumis au vote de l'assemblée et sont adoptés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est annexé à ce procès-verbal.

Questions diverses

Aucune question n'est posée.

L'assemblée est close à 11h20 et se prolonge par le pot de l'amitié.

Procès-verbal établi le 13 novembre 2021 et relu par les participants avant archivage.

Pièces jointes en annexe :

- les divers éléments du bilan financier de la saison 2019-2020,
- le budget prévisionnel pour 2019-2020.

Le secrétaire, Yves Rigal

Le président, Joël Sornette





2FOPEN-94 2020-2021
(compte de résultat global)

RECETTES		Prévu	19-20	DÉPENSES		Prévu	19-20
licences				licences			
licences perçues 2FOPEN	3240,00	4750	5876	licences reversées 2FOPEN	3240,00	4750	5876
licences perçues FFGolf	840,00	1060	1045	licences reversées FFGolf + remise FFGolf	840,00	1060	1045
sous total	4080,00	5810	6921	sous total	4080,00	5810	6921
vie des sections (loisirs et frais généraux)				vie des sections (loisirs et frais généraux)			
cotisations aux sections (sauf tennis)	8629,00	15500	16832	prestations d'animation des sections	9898,10	17250	17256
rétrocessions lic. 2F (sf tennis, mi-golf)	941,43	906	1148	achat de matériel (hors golf)	0,00	0	0
remise FFGolf sur licences (moitié)	23,60	30	29	remise sur revente de produits (golf)	0,00	0	0
				affiliations (tennis/golf)	168,00	20	22
				frais de réception (golf)	437,00	166	378
				dépréciation du stock	64,00	0	0
sous total	9594,03	16436	18009	sous total	10567,10	17436	17656
vie des sections (compétition)				vie des sections (compétition)			
cotisations aux sections (tennis)	62,00	120	121	frais de compétition (tennis/golf)	20,00	600	1023
rétrocessions lic. 2F (tennis mi-golf)	111,57	147	222	remise sur revente de produits (golf)	337,85	497	488
remise FFGolf sur licences (moitié)	23,60	30	29	frais de réception (golf)	0,00		
participation frais de compétition 2F	407,40	600	809				
participation tennis-Club Mont-Mesly	217,00	200	264				
sous total	821,57	1097	1445	sous total	357,85	1097	1511
vie du comité				vie du comité			
affiliation MGEN 94	414,00	414	461	affiliations à d'autres associations (comité)	110,00	110	110
participation 2FOPEN frais gestion ski	0,00	155	222	frais de réception (AG)	0,00	49	26
participation frais déplacement AG	0,00	150	312	frais de déplacement	0,00	150	327
intérêts livret A	85,30	90	120	frais de bureau et bancaires	84,71	125	0
				frais de communication	0,00	75	0
				frais de développement	0,00	300	17
sous total	499,30	809	1115	sous total	194,71	809	480
vente de produits de produits (golf)				achat de produits (golf)			
revente d'achats + remise accordée	1596,50	3000	2957	achat groupé de produits	1596,50	3000	2957
recettes séjours				dépenses séjours			
recettes séjours	0,00	0	2783	dépenses séjours	0,00	0	2881
TOTAL RECETTES	16591,40	27152	33230	TOTAL DÉPENSES	16796,16	28152	32406
<i>prélèvement sur fonds associatif</i>	<i>467,53</i>	<i>1000</i>		<i>aide du comité aux sections en déficit</i>	<i>467,53</i>	<i>1000</i>	
RÉSULTAT NÉGATIF DE L'EXERCICE	204,76						
RECETTES+RÉSULTAT	16796,16						

visa de la trésorière :



**2FOPEN-94 2020-2021
(bilan comptable)**

ACTIF			PASSIF	
en caisse au 31/08/2020			en caisse au 31/08/2021	
compte courant comité	246,90		compte courant comité	503,97
compte courant golf	2 862,71		compte courant golf	1 313,58
livret A (dont 1.000 € de la section golf)	12 500,00		livret A (dont 2.000 € de la section golf)	13 500,00
total en banque	15 609,61		total en banque	15 317,55
régularisations 2019-20 à déduire	-404,00		remboursement à recevoir	51,90
total en banque corrigé	15 205,61		facture à honorer	-383,50
valeur du stock	1 262,20		total en banque corrigé	14 985,95
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2020	16 467,81		valeur du stock	1 277,10
resultat net de l'exercice	-204,76		FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2021	16 263,05
FONDS ASSOCIATIF AU 31/08/2021	16 263,05			
<p>Le remboursement à recevoir figurera au bilan 2021-22 sous la rubrique « régularisations »</p>				

visa de la trésorière : 

2FOPEN-94 2021-2022
(budget prévisionnel)

RECETTES		20-21	19-20	DÉPENSES		20-21	19-20
licences				licences			
licences 2FOPEN (100x28+50x39)	4700	3240	5876	licences 2FOPEN	4700	3240	5876
licences perçues FFGolf	0	840	1045	licences reversées FFGolf + remiseFFgolf	0	840	1045
sous total	4700	4080	6921	sous total	4700	4080	6921
vie des sections				vie des sections			
cotis' sections (ajustement)	13339	8691	16953	prestations d'animation (moyenne)	13600	9898	17256
rétrocessions lic. 2F (connu)	588	1053	1270	achat de matériel (hors golf)	0	0	0
remise FFGolf sur licences	0	48	58	remise sur produits (golf) (moyenne)	400	338	488
aide sports 2Fopen (demandée)	387	407	809	affiliations (tennis/plus de golf)	110	168	22
participation TCCMM (moyenne)	240	217	264	frais de réception (golf) valeur basse	380	437	378
				dépréciation du stock (linéaire)	64	64	0
				frais de compétition (tennis/plus de golf)	200	20	1023
sous total	14554	10416	19354	sous total	14554	10905	18144
vie du comité				vie du comité			
affiliation MGEN 94 connu	286	414	461	affiliations à d'autres associations (comité)	110	110	110
participation frais gestion ski (estimé)	150	0	222	frais de réception (AG)	0	0	26
participation frais déplacement AG	300	0	312	frais de déplacement	300	0	327
intérêts livret A (estimé)	84	85	120	frais de bureau et bancaires	60	85	0
				frais de communication	50	0	0
				frais de développement	300	0	17
sous total	820	499	1115	sous total	820	195	480
vente de produits de produits (golf)				achat de produits (golf)			
revente d'achats + remise accordée	2300	1597	2957	achat groupé de produits (moyenne)	2300	1597	2957
recettes séjours				dépenses séjours			
recettes séjours	0	0	2783	dépenses séjours	0	0	2881
TOTAL RECETTES	22374	16592	33130	TOTAL DÉPENSES	22374	16777	31383

visa de la trésorière :

